

RÉHABILITATION DU SITE DU CHÂTEAU DE MESSIMIEUX ET RÉALISATION DES TRAVAUX INSCRITS DANS LE DOSSIER ADAP DES DEUX SITES : HAUTS DE BRIANNE ET CHÂTEAU DE MESSIMIEUX

Maîtrise d'ouvrage
EHPAD Michel Lamy

Lieu
Anse (69)



LE PROJET

Domaine Santé

Type de marché Public

Type de construction Réhabilitation

Procédure construction Loi MOP

QUELQUES CHIFFRES

Montant des travaux 1 190 K€ HT

Surface bâtiment 2700 m²

Durée des travaux 30 mois

Année de début 2018

Année de fin 2022

LA MISSION

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Mise à jour du programme,
- Consultations de la maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études
- Pilotage et suivi des acteurs de l'opération en phase d'étude (APD/PRO) et pour l'assistance à la passation des contrats de travaux ACT
- Phase travaux
- Réception et mise en service

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

L'opération consiste à réhabiliter les sites du Château de Messimieux et des Hauts de Brianne, ainsi qu'à réaliser les travaux inscrits dans le dossier ADAP des deux sites.

Les travaux effectués sont les suivants :

Château de Messimieux :

- La création d'une unité PASA (pôle d'activités de soins adaptés) au rez de chaussée,
- La création de chambres supplémentaires dans le secteur EHPAD par suppression de chambres dans l'UVP existante,
- La restructuration et l'aménagement de nouveaux locaux au sein de l'UVP existante,
- La restructuration et l'aménagement des locaux du service administratif et l'extension du vestiaire personnel,
- L'adaptation de l'ancienne cuisine de production pour en faire une cuisine relais,
- La restructuration de certains locaux (logistiques, soins ou chambres) aux étages pour utiliser au mieux les espaces disponibles,
- La mise en conformité au regard de l'accessibilité PMR de certains espaces,
- La réalisation de travaux de rafraîchissement sur certains éléments vieillissants du bâtiment,

Hauts de Brianne :

La mise en conformité au regard de l'accessibilité PMR de :

- 49 chambres individuelles réparties dans l'ensemble de l'établissement ;
- 4 salles de bains communes aux étages ;
- 2 sanitaires à proximité de la salle à manger au rez-de-chaussée.